

MES FINANCES, MA RETRAITE

CAHIER SPÉCIAL D | LES SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2024

LEDEVOIR

À quand l'éclaircie ?

L'année 2025 point à l'horizon, ce qui réveille chez beaucoup le souhait d'une année heureuse... et prospère. Plus, en tout cas, que ne l'a été 2024, qui, malgré un ralentissement de la croissance de l'inflation, reste marquée par le prix élevé des nécessités courantes, particulièrement en matière de logement. L'accalmie risque malheureusement de se faire attendre : le marché de l'habitation restera sous tension durant l'année à venir, et le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche fait craindre une guerre commerciale avec les États-Unis, qui risque de peser sur le portefeuille des Québécois et des Canadiens. Ce cahier spécial rassemble quelques conseils d'experts pour aider les ménages à naviguer financièrement dans ce contexte d'incertitude. Il s'intéresse aussi aux facteurs qui favorisent la mobilité sociale des individus, dont les chances d'évolution socio-économique déclinent dans la province comme au pays.



Les ménages québécois dans l'incertitude

Malgré la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt dans la dernière année, les finances personnelles restent compliquées pour de nombreux ménages québécois. Que nous réserve l'année 2025 ?

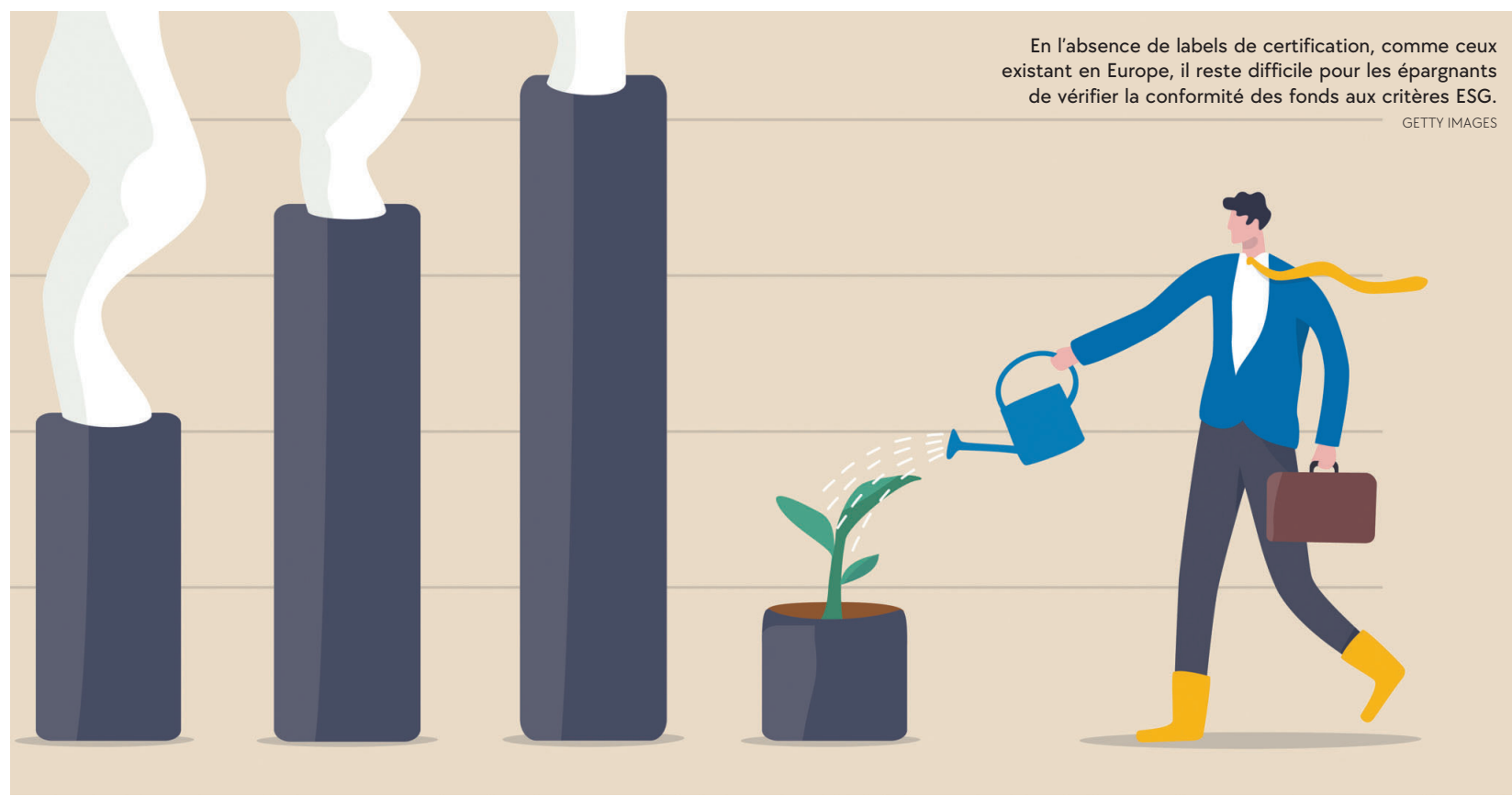
JEAN-FRANÇOIS VENNE
COLLABORATION SPÉCIALE

Benoît Durocher, directeur et économiste principal au Mouvement Desjardins, s'attend à ce que l'inflation demeure autour de 2 % l'année prochaine. « Mais quand on y regarde de plus près, on constate que toutes les composantes de l'inflation ne sont pas normalisées », prévient-il.

Ainsi, l'inflation totale au Québec d'octobre 2023 à octobre 2024 plafonne à 1,6 %, mais, dans le secteur du logement, elle dépasse 5 %, selon l'Institut de la statistique du Québec. Les loyers ont augmenté de 7,4 % sur cette période. Du côté des aliments, l'inflation n'était que de 1,1 %, mais les consommateurs continuent de sentir les hausses de prix des dernières années. « Un ralentissement de l'inflation signifie que les prix grimpent moins vite, et non qu'ils diminuent », rappelle l'économiste.

Ce dernier prévoit par ailleurs que la Banque du Canada procédera à plusieurs baisses successives d'un quart de point de son principal taux directeur d'ici à la fin de 2025. Elle annoncera sa prochaine décision le 11 décembre.

VOIR PAGE D 2 : INCERTITUDE



En l'absence de labels de certification, comme ceux existant en Europe, il reste difficile pour les épargnants de vérifier la conformité des fonds aux critères ESG.

GETTY IMAGES

de lignes directrices et de normes claires en matière d'investissement durable. Pour naviguer dans cet univers encore flou, la meilleure solution reste de trouver un conseiller financier compétent sur le sujet. Mais cela n'est pas toujours facile. « On est en droit, de nos jours, de pouvoir recevoir les conseils d'un professionnel qui possède une expertise ESG. Malheureusement, ce n'est pas encore suffisamment ancré chez tous les conseillers. On peut dire qu'il existe des manques sur ce plan-là », confie Frank Coggins.

« En moyenne, un placement durable ne laisse pas d'argent sur la table. Parfois, il peut même offrir de meilleurs rendements. »

En plus de souffrir d'un manque d'informations, les investissements durables sont souvent freinés par des idées reçues qui ont la vie dure. Ainsi, 43 % des personnes interrogées estiment que ces placements génèrent des rendements inférieurs à ceux des investissements traditionnels, malgré les efforts des experts pour démontrer qu'il n'en est rien. « Dès les premières études, on a montré que les fonds dits socialement responsables affichaient des rendements ni inférieurs ni supérieurs à ceux des autres fonds, à condition de prendre en compte le facteur risque », rappelle Bouchra M'Zali.

Du vert pâle au vert foncé

Autrement dit, ce n'est pas la nature durable ou non d'un placement qui influe sur sa rentabilité, mais la disposition de l'épargnant à prendre des risques dans ses investissements. « Si une personne choisit d'investir davantage dans des marchés volatils plutôt que dans des placements plus sûrs, c'est à elle de gérer ce risque, mais cela ne signifie pas que l'aspect durable va nuire à la rentabilité, résume Frank Coggins. En moyenne, un placement durable ne laisse pas d'argent sur la table. Parfois, il peut même offrir de meilleurs rendements si le gestionnaire de portefeuille sait saisir les bonnes occasions sur les marchés. »

Aujourd'hui, les options disponibles pour les épargnants désireux de donner un effet plus vertueux à leurs placements ont surtout gagné en diversité. « Il y a quelques années, on parlait d'investissements "vert pâle", où l'on se contentait d'apporter quelques ajustements pour intégrer des critères environnementaux dans un portefeuille. Désormais, on a du "vert pâle", mais aussi du "vert foncé" avec des gammes de produits beaucoup plus engagés, et des fonds thématiques ciblant des enjeux bien précis, comme la pollution de l'eau ou les changements climatiques », conclut M. Coggins.

PLACEMENTS DURABLES

Comment rendre son épargne plus vertueuse ?

L'intérêt pour l'investissement durable croît d'année en année, ce qui témoigne d'une prise de conscience accrue des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Toutefois, ce type de placement demeure empreint de zones d'ombre, qu'il convient de dissiper afin de répondre aux préoccupations des épargnants souhaitant concilier rentabilité financière et effet positif pour le bien-être collectif et l'avenir de la planète.

MALIK COCHEREL
COLLABORATION SPÉCIALE

Selon la cinquième étude annuelle réalisée en avril dernier par Placements Mackenzie à l'occasion du Jour de la Terre, l'adoption des placements durables au Canada est passée de 20 % à 23 % entre 2023 et 2024. Cette tendance à la hausse devrait se

poursuivre, avec 45 % des Canadiens interrogés affirmant leur intention d'investir de manière à générer des rendements financiers tout en contribuant à des objectifs durables — qu'ils soient environnementaux, sociaux ou éthiques — au cours des deux prochaines années. Mais des efforts restent nécessaires pour lever les incertitudes et dissiper les idées reçues qui entourent encore ces placements.

La même étude a révélé que 61 % des Canadiens, soit la même proportion que l'année précédente, avaient des préoccupations concernant l'écoblanchiment et la transparence des pratiques de gouvernance des entreprises dans le secteur des investissements durables. En l'absence de labels de certification, comme ceux existant en Europe, il reste difficile pour les épargnants de vérifier la conformité des fonds aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). « Nous sommes sans doute en retard à ce niveau, mais je pense que ces labels vont arriver en Amérique du Nord », estime Frank Coggins, titulaire de la Chaire Desjardins en finance responsable de l'Université de Sherbrooke.

À la pêche aux informations

De son côté, Bouchra M'Zali, professeure au Département de stratégie, de responsabilité sociale et environnementale de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, évoque une autre lacune importante du système actuel. « Au Canada, aucune obligation légale n'impose aux entreprises faisant appel à l'épargne de produire un rapport sur leur développement durable. Cela reste principalement une démarche volontaire, contrairement à d'autres pays, comme le Maroc, où une telle exigence est inscrite dans la loi », explique-t-elle. Ce manque de transparence n'aide sûrement pas à rassurer les plus sceptiques des épargnants.

D'après le rapport de Placements Mackenzie, 43 % des Canadiens déplorent l'absence

Se loger coûtera cher

INCERTITUDE

SUITE DE LA PAGE D 1

Une diminution de la tension sur le marché de l'habitation n'est pas dans les cartes pour 2025. Desjardins prévoit que le Tribunal administratif du logement proposera encore un niveau d'augmentation de loyer élevé en 2025. L'an dernier, sa recommandation pour un logement non chauffé s'élevait à 4 %.

Nul repli à espérer non plus du côté du marché immobilier résidentiel. « La demande reste plus forte que l'offre, donc on ne doit pas s'attendre à des baisses de prix », explique Chantal Routhier, directrice adjointe analyse et gestion des données à l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ). En octobre 2024, le nombre de ventes de maisons unifamiliales et de copropriétés était respectivement de 13 % et 16 % plus élevé qu'un an auparavant, selon les données recensées par l'Association. Le prix médian de ces propriétés avait augmenté de 7 % pour les maisons et de 4 % pour les copropriétés.

La baisse des taux aide aussi ceux qui doivent reconduire leur hypothèque. « Cependant, beaucoup de propriétaires renouvelleront en 2025 un prêt contracté pendant les années où les taux étaient très bas, donc ils vivront quand même une hausse », nuance Chantal Routhier. Ironiquement, la baisse des taux gonfle le nombre de ménages qui veulent acheter une propriété, ce qui contribue à faire grimper les prix.

Planifier, une arme contre l'incertitude

Gérer ses finances dans un tel contexte demeure un défi pour beaucoup de ménages. « L'immobilier et l'inflation resteront deux thèmes majeurs des finances personnelles au cours des prochaines années », estime le planificateur et chroniqueur financier Fabien Major.

L'immobilier représente une grande part du patrimoine familial de plusieurs ménages, et la manière d'en disposer exige une planification minutieuse, notamment à l'orée de la retraite. On ne peut pas seulement effectuer un calcul rapide basé sur le prix auquel on a acheté notre demeure et sa valeur actuelle. « On doit tenir compte du coût d'un relogement, du style de vie qu'on a envie de maintenir à la retraite, du niveau de son épargne-retraite, etc., indique M. Major. Le plus important, c'est de

La baisse des taux fait gonfler le nombre de ménages qui veulent acheter une propriété, ce qui contribue à faire grimper les prix.

GETTY IMAGES



dresser des scénarios précis et de se décider en toute connaissance de cause. »

Il ajoute qu'il ne faudrait pas grand-chose pour que l'inflation revienne jouer les trouble-fête, que ce soit à cause de problèmes d'approvisionnement qui créent une rareté ou en raison de tensions politiques. Si le retour au pouvoir de Donald Trump donnait lieu à une guerre de tarifs commerciaux, par exemple, les prix pourraient vite repartir à la hausse.

« Dans un tel contexte, l'indexation des revenus de retraite dans les programmes publics devient très importante », fait remarquer le planificateur financier. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse ont augmenté de 2 % en 2024, mais ne devraient pas bouger pendant le premier trimestre de 2025. En 2022, le gouvernement fédéral avait aussi rehaussé de 10 % les prestations des retraités de 75 ans et plus. Du côté du Régime de rentes du Québec, plusieurs rentes seront bonifiées de 2,6 % en janvier, dont les rentes de retraite, d'invalidité et de conjoint survivant.

« Le plus important devant l'incertitude, c'est de prendre du temps pour planifier ses finances, conseille Fabien Major. C'est ce qui donne les meilleurs résultats. »

À la Caisse d'économie solidaire, mes valeurs et mon argent sont à la même place.

« Il y a quelques années, je me suis rendu compte que mes REER représentaient 80 % de mon empreinte carbone! Je dédiais toute mon énergie à la transition, je venais de changer de métier pour avoir plus d'impact... j'ai décidé que cet argent aussi servirait à financer des projets positifs.

— Sophie Lallemand, animatrice et formatrice certifiée, Fresque du Climat, du Numérique et Atelier 2tonnes



Comme Sophie, faites militer votre argent!



Visitez
caissesolidaire.coop

Desjardins
Caisse d'économie solidaire

OPTIMISATION FISCALE

Cinq choses à faire d'ici le 31 décembre

L'année 2024 tirant à sa fin, certains désirent peut-être mettre de l'ordre dans leurs finances. Voici cinq actions à entreprendre pour démarrer 2025 du bon pied, selon des experts.

LEÏLA JOLIN-DAHEL
COLLABORATION SPÉCIALE

1. Faire le point sur ses crédits d'impôt

Afin de voir clair dans leur budget 2025, plusieurs Québécois effectuent leurs dons à des organismes caritatifs vers la fin de l'année, constate Vincent Fortier, directeur principal en fiscalité chez Raymond Chabot Grant Thornton. Les gens gagneraient à faire ces contributions avant le 31 décembre 2024 s'ils veulent profiter d'un crédit d'impôt des gouvernements fédéral et provincial sur leur prochaine déclaration fiscale, indique-t-il.

Il en va de même pour les frais médicaux qui ne seraient pas couverts par un régime d'assurances public ou privé, comme ceux reliés aux soins dentaires, à l'achat de lunettes ou de lentilles cornéennes. « Si le total dépasse 3 % de notre revenu net, on peut bénéficier de crédits d'impôt, tant au fédéral qu'au provincial », fait valoir M. Fortier.

2. Préparer sa mise de fonds pour l'achat d'une propriété

Contrairement au REER, qui permet de cotiser durant les 60 premiers jours d'une année afin d'obtenir une déduction fiscale pour l'année précédente, la date butoir pour investir dans un CELIAPP est le 31 décembre, explique Jean-Sébastien Jutras, planificateur financier chez Jutras Gestion de patrimoine.

Ainsi, les personnes qui souhaitent économiser pour une mise de fonds en vue d'acheter une première propriété doivent le faire avant de trinquer à la nouvelle année. Elles peuvent y déposer un maximum de 8000 \$ par an, pour un plafond à vie de 40 000 \$. « Quelqu'un qui est à la dernière minute et qui prévoyait le faire en janvier n'aurait pas sa déduction pour 2024 », rappelle M. Jutras. Toutes les cotisations effectuées entre le

1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 seront donc reportées à l'an prochain.

3. Optimiser ses pertes en capital

Depuis le 25 juin dernier, le taux d'inclusion des gains en capital pour les placements non enregistrés est passé de 50 % à 66,67 % sur toutes les sommes supérieures à 250 000 \$, annuellement, pour les particuliers. « Ils doivent analyser les gains et les pertes réalisés jusqu'au 24 juin, et ceux obtenus après, pour voir comment la situation se dessine », dit M. Fortier.

Ainsi, certains pourraient utiliser leurs pertes afin de minimiser les gains nets en 2024. « C'est plus complexe comme stratégie, mais c'est intéressant », fait valoir M. Jutras. Ceux et celles qui voudraient avoir recours à cette astuce ont jusqu'au 31 décembre pour le faire.

4. Maximiser les subventions dans un REEE

Le régime enregistré d'épargne-études (REEE) permet d'épargner des sommes en vue de financer les études postsecondaires d'un enfant. Le gouvernement fédéral octroie un minimum de 20 % des sommes investies en subventions, tandis que Québec propose 10 % par le biais de l'Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE). « Et ça peut être plus selon les revenus d'un ménage », souligne M. Jutras.

Si les aides fédérales sont, en général, versées le mois suivant le dépôt dans un REEE, celles du Québec le sont à la fin du printemps pour les cotisations de l'année précédente. « Quelqu'un qui contribuerait à son REEE avant le 31 décembre aurait droit à sa subvention provinciale en 2025. Mais quelqu'un qui le ferait en janvier la recevrait seulement en 2026 », illustre M. Jutras.

Les parents qui songent à ouvrir un REEE devraient également y investir un minimum de 2000 \$ avant la fin de l'année au cours de laquelle l'adolescent atteint ses 15 ans. « Des fois, ils réalisent qu'il faut qu'ils cotisent à un REEE, mais, souvent, ils s'y prennent trop tard, met en garde le planificateur financier. Par exemple, si j'ai un enfant qui a eu 15 ans en 2024, je n'aurai plus le droit de contribuer au REEE si je n'y ai pas placé au moins 2000 \$. » Ceux et celles qui ont déjà injecté ce montant peuvent ajouter des sommes supplémentaires l'année des 16^e et 17^e anniversaires de naissance.

M. Jutras souligne que, dans certains cas, faire un emprunt pour investir dans un REEE peut valoir la peine. « Ça va donner 30 % en subven-



tions. Donc si ça me coûte entre 5 % et 10 % en frais d'intérêts sur mon prêt, ça pourrait ne pas revenir très cher au final », calcule-t-il.

5. Cotiser au REER avant d'être trop âgé

Les personnes qui ont soufflé leurs 71 bougies en 2024 ne disposeront pas des 60 premiers jours de 2025 pour contribuer à leur REER une dernière fois, et doivent le faire avant le 31 décembre. « Il leur reste moins d'un mois pour cotiser. Après ça, ils n'auront plus jamais le droit de le faire », explique M. Jutras. Ceux et celles qui auront 72 ans en 2025 devront donc transférer leurs épargnes dans

un Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) pour commencer à décaisser des sommes.

Pour le reste de la population, dresser un bilan des salaires gagnés durant l'année et calculer les cotisations REER déjà versées permettra de prévoir si une contribution supplémentaire est nécessaire. « Ça peut être bénéfique si la rémunération a été plus élevée que prévu à cause d'une promotion ou d'un changement d'emploi », souligne Vincent Fortier. Mieux vaut être prêt, au tournant de la nouvelle année, pour contacter son conseiller financier afin de ne pas être dernière minute à la fin février. »

Une mobilité socio-économique en déclin

Un récent rapport de l'Observatoire québécois des inégalités brosse le portrait des populations les plus nanties au Québec et au Canada et apporte, ce faisant, un éclairage nouveau sur les sources d'inégalités économiques au pays.

CATHERINE COUTURIER
COLLABORATION SPÉCIALE

Alors que la recherche se penche souvent sur l'étude des populations les plus pauvres ou de la classe moyenne, l'Observatoire a souhaité s'attarder sur celle des groupes les plus aisés. « Dans la littérature, on voit que ces derniers donnent le tempo de la dynamique économique, parce qu'ils sont de gros investisseurs. Ça façonne un peu la vitalité économique d'une société », note Mamadou Diallo, chercheur en résidence à l'Observatoire et auteur du rapport publié à la mi-novembre.

Pour ses travaux, le doctorant en études des populations à l'Institut national de la recherche scientifique a analysé l'évolution de la composition du groupe des mieux nantis entre 2000 et 2020, sur la base de la Banque de données administratives longitudinales de Statistique Canada. L'étude associe ce groupe aux 10 % des personnes les plus riches (selon le revenu et les gains en capital après impôt).

Miroir des inégalités

Le chercheur a ensuite cherché à relever les facteurs les plus fortement associés à l'appartenance au groupe des personnes les mieux nanties au Québec et au Canada. « Les études ne s'attardent souvent pas au portrait sociodémographique de ces personnes. Nous voulions regarder différents profils pour aider les décideurs », ajoute M. Diallo.

S'il s'attendait à ce que ses résultats reflètent les inégalités existantes dans la société, c'est l'ampleur qui l'a surpris. « Au Québec, les personnes qui ont des parents mieux nantis ont 480 % plus de chance de l'être aussi », souligne Nathalie Guay, directrice générale de l'Observatoire québécois des inégalités. C'est d'ailleurs le facteur le plus influent pour faire partie de ce groupe. Cette tendance est en hausse depuis les années 2000, et indiquerait un déclin dans la mobilité sociale, précise-t-elle. Autrement dit, les chances d'évolution socio-économique des individus au cours de leur vie ou par rapport à la situation de leur parent se détériorent.



« Au Québec, les personnes qui ont des parents mieux nantis ont 480 % plus de chance de l'être aussi »

Parmi les plus riches, à l'échelle du Canada comme de la province, on constate également une surreprésentation des hommes, des personnes mariées, des personnes ayant un diplôme d'études post-secondaires, des personnes âgées de 35 à 55 ans, des personnes non immigrantes et des personnes vivant en région urbaine.

Notons que ces informations ne présentent pas l'ensemble du portrait, le patrimoine n'ayant pu être analysé, faute de données probantes. En effet, l'Enquête annuelle sur la sécurité financière menée par Statistique Canada ne permet pas d'estimer justement le patrimoine du 1 % des plus riches, étant donné sa faible taille d'échantillon. Or, une autre étude de

l'Observatoire rapportait en 2023 que si les revenus des personnes les plus riches sont environ 9 fois plus élevés au Québec que ceux des personnes les plus pauvres, leur patrimoine, lui, serait 76 fois plus important. En l'absence de données fiables, « on sous-estime la taille du patrimoine et des richesses des mieux nantis », affirme M^{me} Guay.

Un levier pour les politiques

Au rang des solutions, la directrice générale indique que « c'est un ensemble de politiques qui fait qu'on peut favoriser ou non la mobilité sociale ». Les politiques familiales, qui facilitent l'accès à une carrière pour les femmes, de même que des politiques d'éducation, qui favorisent l'égalité des chances, sont déterminantes sur la mobilité sociale.

Pour diminuer les inégalités économiques, les gouvernements auraient aussi avantage à se pencher sur les politiques fiscales et les règles qui permettent l'évitement fiscal, croit Nathalie Guay qui s'étonne, par exemple, que les gains en capital restent moins imposés que les salaires au Canada, alors même que des mesures

récentes ont augmenté cette proportion. « On peut se demander pourquoi n'importe quel travailleur est imposé sur 100 % de ses revenus et seulement à 66 % pour les gains en capitaux, même si, pour plusieurs, c'est une source de revenus principale », souligne M^{me} Guay, qui précise que certains gains en capital doivent être protégés pour ne pas pénaliser les personnes de la classe moyenne qui vendraient, par exemple, des biens immobiliers.

Dans un contexte où les gouvernements doivent faire face aux défis des changements climatiques et de la crise du logement, ce rapport soulève des pistes pour dégager des revenus, avance la directrice générale.

« Le message à retenir, c'est qu'il est possible de mettre en place des politiques publiques pour capter plus de revenu chez les mieux nantis. Il suffit d'avoir de bonnes données et de vouloir en faire un objectif », résume Nathalie Guay, qui estime que le rapport fait un premier pas dans cette direction, même si d'autres études plus approfondies doivent être menées. « Les inégalités existent. Il faut agir pour les diminuer », conclut M. Diallo.

Notre expertise au service de votre patrimoine



Selon vos objectifs, notre équipe vous offre des conseils de professionnels(-les) et vous accompagne dans la gestion de vos avoirs.

desjardins.com/gestiondepatriimoine

 **Desjardins**
Gestion de patrimoine